



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-91142>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-91142**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Châtenay-Malabry

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de denrées alimentaires

Description : Fourniture de denrées alimentaires

Identifiant de la procédure : aeafc7d1-6a61-45e7-8502-7ca3551e61b7

Identifiant interne : AO2512

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15890000 Produits alimentaires et produits secs divers

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 13,320,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 14

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 14

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n° 1 : Fourniture de produits surgelés

Description : Lot n° 1 : Fourniture de produits surgelés

Identifiant interne : AO2512 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15896000 Produits surgelés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,260,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : La qualité et traçabilité des produits (20 points) Ce critère sera apprécié au regard des fiches produits remises par le candidat selon les caractéristiques suivantes : - La fraîcheur des produits - La catégorie de classement des produits - Le calibre des produits - Les variétés des produits - La maturité des produits et performance dans la gestion de la maturité • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité de service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de développement durable (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir

annexe n°2 du CMT) (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livrai-son...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n° 2 : Fourniture de fruits et légumes

Description : Lot n° 2 : Fourniture de fruits et légumes

Identifiant interne : AO2512 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15300000 Fruits, légumes et produits connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,260,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : La qualité et traçabilité des produits (20 points) Ce critère sera apprécié au regard des fiches produits remises par le candidat selon les caractéristiques suivantes : - La fraîcheur des produits - La catégorie de classement des produits - Le calibre des produits - Les variétés des produits - La maturité des produits et performance dans la gestion de la maturité • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité de service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de développement durable (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT) (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat

(article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : lot n° 3 : Fourniture de produits d'épicerie

Description : lot n° 3 : Fourniture de produits d'épicerie

Identifiant interne : AO2512 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15894700 Épicerie fine

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 980,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements glo-baux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa dé-composition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt

du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : lot n° 4 : Fourniture d'oeufs, fromages et produits laitiers

Description : lot n° 4 : Fourniture d'oeufs, fromages et produits laitiers

Identifiant interne : AO2512 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15550000 Produits laitiers divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,260,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note=40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot n° 5 : Fourniture de viande de boucherie (boeuf, agneau, veau, porc, mouton)

Description : Lot n° 5 : Fourniture de viande de boucherie (boeuf, agneau, veau, porc, mouton)

Identifiant interne : AO2512 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15110000 Viande

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 35 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 35 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 45 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (15 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage... • Sous critère n°2.3 : Bien-être animal (10 points) Démarche en faveur du bien-être animal en lien avec les exigences et recommandation du CCTP.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot n° 6 : Fourniture de volailles, lapin, préparation à base de volaille frais

Description : Lot n° 6 : Fourniture de volailles, lapin, préparation à base de volaille frais

Identifiant interne : AO2512 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15112000 Volaille

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 35 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 35 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 45 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (15 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage... • Sous critère n°2.3 : Bien-être animal (10 points) Démarche en faveur du bien-être animal en lien avec les exigences et recommandation du CCTP.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot n° 7 : Fourniture de charcuterie

Description : Lot n° 7 : Fourniture de charcuterie

Identifiant interne : AO2512 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15131120 Charcuterie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 35 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 35 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 45 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en

oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (15 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraison, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...) • Sous critère n°2.3 : Bien-être animal (10 points) Démarche en faveur du bien-être animal en lien avec les exigences et recommandation du CCTP.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot n° 8 : Fourniture de pain et viennoiseries frais

Description : Lot n° 8 : Fourniture de pain et viennoiseries frais

Identifiant interne : AO2512 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15811100 Pain

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 420,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note=40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat :
• Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (10 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle.
• Sous critère n°2.2 : Evaluation des échantillons (10 points) Qualité des échantillons à travers l'analyse de la qualité, du goût et de l'appréciation générale.
• Sous critère n°2.3 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements glo-baux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa dé-composition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot n° 9 : Fourniture de pâtisseries salées fraîches

Description : Lot n° 9 : Fourniture de pâtisseries salées fraîches

Identifiant interne : AO2512 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15812100 Pâtisserie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : lot n° 10 : Fourniture de poisson frais

Description : lot n° 10 : Fourniture de poisson frais

Identifiant interne : AO2512 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03311000 Poissons

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 35 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note = 35 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 45 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (15 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage... • Sous critère n°2.3 : Bien-être animal (10 points) Démarche en faveur du bien-être animal en lien avec les exigences et recommandation du CCTP.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe

n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livrai-son...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : lot n°11 : Fourniture de vins et champagne

Description : lot n°11 : Fourniture de vins et champagne

Identifiant interne : AO2512 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15930000 Vins

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (10 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Evaluation des échantillons (10 points) Qualité des échantillons à travers l'analyse de la qualité, du goût et de l'appréciation générale. • Sous critère n°2.3 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...),

les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : lot n° 12 : Fourniture de surgelés traiteur

Description : lot n° 12 : Fourniture de surgelés traiteur

Identifiant interne : AO2512 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15896000 Produits surgelés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 420,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $\text{Note} = 40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre

la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : lot n° 13 : Fourniture de produits en circuits court issues de l'agriculture biologique

Description : lot n° 13 : Fourniture de produits en circuits court issues de l'agriculture biologique

Identifiant interne : AO2512 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15896000 Produits surgelés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,120,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note=40 \times (\text{valeur de l'offre la moins disante}) / (\text{valeur de l'offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements glo-baux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa dé-composition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : lot n° 14 : Fourniture de Sandwich

Description : lot n° 14 : Fourniture de Sandwich

Identifiant interne : AO2512 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15811511 Sandwichs préparés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 84,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2026. Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période d'une année.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Le prix (noté sur 40 points) Le critère sera apprécié en fonction du montant total indiqué dans le D.Q.E. et sa notation sera obtenue selon la formule suivante : $Note=40 \times (\text{valeur de l' offre la moins disante}) / (\text{valeur de l' offre étudiée})$ En cas d'erreur dans le D.Q.E., le montant corrigé sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : La valeur technique (notée sur 40 points) Ce critère sera apprécié au regard des éléments indiqués dans le cadre de mémoire technique et dans les fiches techniques communiquées par le candidat : • Sous critère n°2.1 : Qualité et traçabilité des produits (20 points) Présentation des moyens mis en oeuvre pour assurer la traçabilité des produits, certification, qualité éventuelle. • Sous critère n°2.2 : Logistique et qualité du service (20 points) Moyens mis en oeuvre pour la préparation des commandes et des bons de commandes, moyens humains et techniques mis en oeuvre lors des livraisons, modalités de livraison et de retour des produits non conformes, dépannage...).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement (notée sur 20 points) • Sous-critère n°3.1 : Présentation de la politique de référencement des fournisseurs et l'appui sur des circuits courts (identification des producteurs ou groupements de producteurs et des produits concernés, % en valeur d'achats sur les approvisionnements globaux) voir annexe n°1 au CMT. Engagement sur le taux d'alimentation durable et sa décomposition en % de valeur d'achats en fonction des marqueurs de qualité au sens des Lois EGALIM et Climat et résilience (à distinguer par typologie de convives, le cas échéant) (voir annexe n°2 du CMT). (10 points) • Sous critère n°3.2 : Les mesures prises par la société pour limiter la consommation des ressources (énergie, eau,...), les moyens d'action mis en place pour limiter les déchets (alimentation, emballages) et la réduction des émissions de CO2 (transport, livraison...). (10 points)

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction forme contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Châtenay-Malabry

Numéro d'enregistrement : 21920019300015

Adresse postale : 26 rue du Docteur Le Saboureux

Ville : CHÂTENAY-MALABRY

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service Commande publique

Adresse électronique : commande-publique@chatenay-malabry.fr

Téléphone : +33 146834683

Adresse internet : <https://www.chatenay-malabry.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=918344&orgAcronyme=d7p>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 1795070250015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil - BP30322

Ville : CERGY-PONTOISE CEDEX

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 72707fcf-83d0-4299-b5a7-7382580442af - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/08/2025 à 18:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2025